Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 106 140 /106 274 /106 275 /106 276 /106 277 /106 278

Nom commercial : Fer (III) chlorure hexahydraté

Identification de la société : JEULIN
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59

Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie Réglement CE 1272/2008 (CLP) :

• Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Réglement CE 1272/2008 (CLP) :

• Pictogramme(s) de danger

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.

• Conseils de prudence

- Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

- Intervention : P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Règlement CE 1907/2006

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance		Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Fer (III) clorure hexahydraté	:	<= 100 %	10025-77-1	231-729-4	-----	----	Xn; R22 Xi; R38-41 --- Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
Faire respirer de l'air frais.

- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.

- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

: **Consulter immédiatement un médecin.**

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Risques particuliers : Non combustible.
Réagit avec les métaux et les métaux légers en libérant de l'hydrogène, gaz pouvant provoquer des incendies et explosions.
En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
La décomposition thermique génère :
Chlorure d'hydrogène. Oxydes de fer.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Règlement CE 1907/2006

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Neutraliser les résidus avec une solution de bicarbonate de sodium, rincer ensuite à grande eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Attaque les métaux.
L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

Stockage : Sensible à l'humidité.
Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle	:	Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire	:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains	:	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau	:	Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux	:	Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres	:	Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	:	Fer (III) chlorure hexahydraté; Chlorure ferrique hexahydraté; Fer trichlorure hexahydraté.
Etat physique	:	Cristaux.
Couleur	:	Orange-brun.
Odeur	:	Chlore (Cl).
pH	:	(25°C):~1,8 10g/H2O
Poids moléculaire	:	270,3
Point de fusion [°C]	:	37
T°d'ébullition initiale [°C]	:	(perte d'eau): 280
Densité	:	(20°C): 1,82
Pression de vapeur [hPa]	:	Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	:	Eau. (20 °C) : soluble. Ethanol. (20 °C) : soluble. Ether. (20 °C) : soluble. Acétone. (20 °C) : soluble.
Point d'éclair [°C]	:	Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	:	Non applicable.
Limites d'explosivité		
Limites d'explosivité inférieures [%]	:	Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	:	Non applicable.

Jeulin
Règlement CE 1907/2006

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	:	Hygroscopique. Sensible à l'humidité. Contact avec des substances métalliques.
Matières à éviter	:	Bases fortes. Oxydants forts. Ethoxyéthane. Métaux.
Réactions dangereuses	:	Réagit avec les métaux et les métaux légers en libérant de l'hydrogène, gaz pouvant provoquer des incendies et explosions. Ce composé réagit violemment avec les bases fortes concentrées (réaction très exothermique). Peut exploser en mélange avec : Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K).
Produits de décomposition dangereux	:	Chlorure d'hydrogène. Oxydes de fer.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation	:	Peut être nocif par inhalation. Les poussières du produit peuvent causer une sévère irritation des voies respiratoires. un oedème respiratoire et une hémorragie.
- Cutanée	:	Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Provoque des brûlures.
- Oculaire	:	Très irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves.
- Ingestion	:	L'ingestion provoque une corrosion sévère pouvant conduire à une destruction des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
- Autre	:	Ce produit ou ses émissions peuvent provoquer une altération des reins et du foie et/ou aggraver des affections existantes. L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	:	Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	:	Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	:	Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	:	Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	:	Aucune donnée disponible.
Effets cancérogènes	:	Aucune donnée disponible.
Effets mutagènes	:	Aucune donnée disponible.
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	:	Aucune donnée disponible.
Effets tératogènes	:	Aucune donnée disponible.
Autres informations toxicologiques	:	D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 154.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	:	Eviter le rejet dans l'environnement. Effet nocif par modification du pH. Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 9,6mg/L/48h (FeCl3 anhydre). Toxicité pour les poissons : Pimephales promelas CL50 : 22 mg/L/96h (FeCl3 anhydre).
DThO (gO2/g)	:	Aucune donnée disponible.
DCO	:	Aucune donnée disponible.
DBO	:	Aucune donnée disponible.
DBO 5 (gO2/g)	:	Aucune donnée disponible.
Persistance et dégradabilité	:	Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	:	Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	:	Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	:	Aucune donnée disponible.

Jeulin
Règlement CE 1907/2006

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN3260 SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A., 8, III, (E)
- No ONU : 3260
- I.D. n° : : 80

Transport terrestre

- ADR/RID : Group : III
Class : 8

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : UN3260 Solide inorganique corrosif, acide, n. s. a (fer (III) chlorure hexahydraté)
- Classe : 8
- Groupe d'emballage : III

Transport aérien

- ICAO/IATA : UN3260 Corrosif solid, acidic, inorganic, n. o. s. (ferric chloride hexahydrate)
- IATA - Classe ou division : 8
Groupe d'emballage IATA : III

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

jeulin
Règlement CE 1907/2006